

INFORMATION

Le Conseil Municipal se réunira en Mairie d'ARCISSES le :

Jeudi 26 février 2026 à 19h30
Mairie d'ARCISSES

Cordialement,

Le Maire : Stéphane COURPOTIN.

ORDRE DU JOUR



1. Approbation du procès-verbal du précédent conseil municipal,
2. Ouverture anticipée de crédits d'investissement,
3. Compte administratif Commune 2025,
4. Compte administratif Eau potable Brunelles 2025,
5. Compte administratif Eau potable Coudreceau 2025,
6. Compte administratif assainissement 2025,
7. Compte administratif lotissement « La Maçonnerie »,
8. Compte administratif lotissement « La Flamandière »,
9. Compte administratif « MARPA construction »,
10. Délégation de service public pour le crématorium - Choix du délégataire,
11. Création d'un emploi (24h hebdomadaires) pour accroissement temporaire d'activité,
12. Protocole d'offre promotionnelle « mutuelle santé » AXA - renouvellement,
13. SIACOTEP – Rapport annuel d'activité 2024,
14. ATC France – Avenant à la convention d'occupation du domaine public – Coudreceau,
15. Convention « Actes » - Avenant pour la mutualisation avec le CCAS.
16. Questions diverses.